

Palabr^aeS



n°14 • 2006



« Travailleuses ou chômeuses,
des femmes organisées ! »

SOMMAIRE

p 01	Éditorial
p 03	La revue et le réseau Palabre/as
p 04	La CNTG (Guinée)
p 11	La FRUMCI (Bolivie)
p 19	La Gacilienne (Burkina Faso et France)
p 27	La CSTT (Togo)
p 31	Le DFNT (Rep. Dém. Congo) Présentations
p 34	MEC (Nicaragua)
p 35	CAWN (Grande Bretagne)
p 36	MSN (Canada)
p 37	Pour en savoir plus sur le thème...
p 39	Activités du Réseau Palabras

Éditrice responsable : Hélène Ryckmans

Ont collaboré à ce numéro : Gladys Cifuentes, Silvia Chejter, Poupette Choque, Marcela de la Peña, Cécilia Diaz, Isabelle Jacquet, Lidia Rodriguez Prieto.

Illustration de couverture : ©Claire Hilgers

Illustrations intérieures : ©Clarice

Photos © : p. 4 et 9 CNTG, p. 10 FRUMCI, p. 18 La Gacilienne, p. 26 et 28 CSTT, p. 30 DFNT

Traduction pour ce numéro : Jessica Domingues Mouro

Éditorial

Travailleuses ou chômeuses, des femmes organisées !

Le numéro de Palabras que vous avez sous les yeux concerne les femmes dans le monde du travail et la manière dont elles peuvent s'organiser, au sein d'associations de travailleuses... ou de chômeuses !

Les femmes ont communiqué sur l'intérêt de se regrouper. Elles le font tantôt dans le cadre d'un syndicat tantôt dans une structure autonome parce que le syndicat ne les représente pas. En effet, elles constatent que, dans le monde du travail comme dans d'autres secteurs de la vie, les structures fonctionnent en maintenant les femmes dans l'ombre ou en leur refusant une place visible dans les instances de décision. Les récits mettent en avant combien **il est rare que les enjeux pour les femmes ou les difficultés spécifiques qu'elles vivent en tant que femmes, soient pris en compte et intégrés à la lutte collective des travailleurs, celle qu'elles mènent avec les hommes. Les femmes préfèrent alors créer une structure autonome, une fédération ou un département femmes pour se renforcer, avant de pouvoir réinterpeller le syndicat par après.**

Beaucoup de groupes de femmes ont donc fait l'expérience de ce double mouvement : sortir, prendre son autonomie, fonctionner de manière démocratique, à son rythme et autour d'un vécu de femmes ; puis revenir, intégrer le syndicat une fois renforcées, pour interpeller l'Etat.

Les femmes travailleuses ou chômeuses, en recherche d'un travail décent et d'une vie meilleure, s'organisent, créent des réseaux, font progresser leur syndicat et surtout obtiennent dans les luttes sociales des avancées pour leurs droits.

Ainsi, en **Guinée**, la **Commission des femmes travailleuses** a réussi à regrouper des femmes dont le taux de syndication était très faible. Les femmes militantes de la **Confédération nationale des travailleurs de Guinée** étaient toujours cantonnées dans le département des affaires sociales, ce qui voulait dire : les cérémonies familiales (mariages, décès et naissances) ! Et puis, elles ont petit à petit intégré les structures du syndicat, imposé une femme dans chaque union locale du syndicat, et aidé les femmes du secteur informel à se structurer en coopératives. Ce travail-là fut payant.

En **Bolivie**, les femmes en butte à la discrimination au sein de leur syndicat paysan, ont créé leur propre fédération **FRUMCI**. Des femmes des secteurs populaires, par la formation, ont pris conscience de leurs intérêts stratégiques comme la défense de leurs droits, la gestion autonome de revenus. Elles ont créé une épicerie et une auberge paysanne. FRUMCI collabore avec le syndicat mixte FRUTCI et leur congrès de décision est commun. Mais par leurs initiatives propres, les femmes ont montré leur importance et rien ne peut plus se faire sans leur participation à Irupana.

Le combat de la **Gacilienne** mené conjointement en **France** et au **Burkina Faso** est exemplaire d'une lutte menée en même temps au Nord et au Sud. Il illustre bien le combat Nord-Sud face à la globalisation et l'intérêt de lutter ensemble contre les multinationales. En travaillant ensemble, les mouvements de femmes, les associations et les syndicats ont réussi à mobiliser l'opinion publique en France et à faire respecter le code du travail au Burkina Faso. Les femmes licenciées lors de la fermeture de leur usine ont eu gain de cause, même si elles continuent leur combat quotidien pour sortir du chômage.

La leçon de ce combat est qu'« *il est impératif que les organisations de femmes et les syndicats apprennent à coexister et à soutenir réciproquement leurs efforts. Pour les travailleuses, cela implique de créer un environnement sensible à leurs revendications et de trouver des moyens de négocier avec l'État pour qu'il inscrive ces besoins au rang des priorités* ».

Au **Togo**, le mouvement fut différent : la **Commission nationale des femmes** a été créée en 1995, par décision du congrès syndical, pour aider les femmes résoudre les problèmes qui leur sont spécifiques. Mais très vite, la base s'est exprimée : les 10.000 militantes affiliées à la trentaine de syndicats de bases qui composent la Confédération Syndicale des Travailleurs du Togo (CSTT) se sont manifestées. Elles constituent le tiers des membres du syndicat et travaillent essentiellement dans le secteur de l'économie informelle : commerçantes, revendeuses, artisanes, couturières, coiffeuses. La Commission nationale des femmes est ainsi un véritable outil de

défense et de promotion des droits des femmes travailleuses du Togo.

En **République démocratique du Congo**, le **Département National des Femmes Travailleuses de la CSC** a suivi un peu le même cheminement. L'intérêt d'une place spécifique aux femmes dans le syndicat n'était au départ pas compris, parfois par les femmes elles-mêmes. Avec la formation et les échanges, les femmes apprennent leurs droits, leurs problèmes spécifiques sont pris en compte. Les femmes découvrent les capacités qui étaient enfouies en elles et commencent à oser briguer des postes de direction.

Par après, plusieurs associations et réseaux sont présentés, comme le **CAWN**, le **MSN** ou le **MEC** au **Nicaragua**, une ONG que les femmes rejoignent parce que les syndicats n'ont pas pris sérieusement en compte leurs problèmes et qui est capable de mobiliser les femmes sur le terrain et de négocier avec l'État.

Enfin, sont présentées des ressources et informations sur les organisations, les syndicats et sur les justes droits dans le travail pour les femmes.

Dans la rubrique des activités du Monde selon les femmes et du Réseau RAAC, notez que les 10 ans de Palabras sont en vue et que nous les préparons. Nous vous invitons à collaborer en remplissant le questionnaire d'évaluation de la revue Palabras !

La revue et le réseau Palabras/as

Le projet vise à faire raconter et écrire par des groupes de femmes du Sud et du Nord une action concrète, quelque chose qu'elles ont fait, qu'elles aimeraient faire connaître et qui illustre leur engagement social.

Le point de départ est la conviction que les groupes de femmes du Nord et du Sud agissent, réagissent et prennent leur avenir en main dans le champ de leurs « possibles ».

Elles ont dès lors des choses intéressantes et mal connues à raconter et à écrire. L'échange de récits se fait entre les mondes francophone et hispanophone (Europe latine, Amérique latine et Afrique francophone). Les récits, qui sont toujours collectifs, présentent des réalisations concrètes.

Ces récits croisés remplissent un objectif d'éducation au développement car ils montrent les solidarités possibles, à partir de diagnostics similaires sur des situations comparables. L'échange de pratiques montre à la fois la « palette » de vécus différents, venus des réalités de chaque groupe social, de chaque pays, de chaque culture et la proximité de sentiments (joie ou peine), de faits et de démarches adoptées dans le but d'accroître l'autonomie des femmes.

Le RAAC Palabras

Dans l'optique de la revue Palabras et de son regard croisé Sud/Nord, le Monde selon les femmes coordonne depuis début 2005 un projet de sensibilisation de l'opinion publique européenne aux questions de développement. **Le projet RAAC - Réseau d'action et d'apprentissage communautaire sur le genre** - est mis en œuvre en partenariat avec ACSUR-Las Segovias (Espagne), le CECYM (Argentine), le CONAFED (République Démocratique du Congo) et le GRAAL (Portugal). D'une durée de 3 ans, ce projet est co-financé par la Commission européenne. Il est coordonné par Stefania Del Zotto.

L'objectif général du projet est d'intégrer l'égalité de genre dans toutes les activités de sensibilisation, d'éducation au développement et de coopération internationale ainsi que dans les politiques mises en œuvre aux différents niveaux.

Pour plus d'info, voir les Nouvelles du réseau en fin de ce numéro.
Consultez également : le site web www.palabras.info



La Commission des femmes travailleuses de la Confédération nationale des travailleurs de Guinée (CNTG)

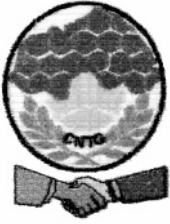
Contact

Rabiatou Diallo, secrétaire générale
Madeleine Tounkara, Secrétaire Exécutive chargée des coopératives,
mutuelle et informel
CNTG
Bourse du travail
BP 237
Conakry - Guinée

Tél + 224 45 36 35 ou 43 10 34

Fax + 224 41 50 54

Mail madeleinetounk@yahoo.fr



La CNTG

(Guinée)

Dans le mouvement syndical, les femmes se battent

A vant, le taux de syndicalisation des femmes était très faible. Elles étaient toujours dans le département Affaires sociales, et cela voulait dire, chez nous en Guinée : les mariages, les décès et les naissances ! C'était toujours donné aux femmes, et pendant que tu t'occupes de cela, les hommes prennent les grandes décisions et ne t'informent pas. Comme femme, tu es reléguée à ces tâches là.

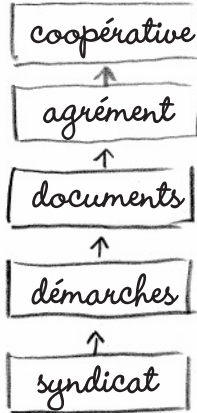
Dans le syndicat, nous avons une commission technique de femmes, sans responsabilités. Grâce à la formation, nous les femmes avons peu à peu compris que c'était une position de subordination, et qu'il nous fallait être dans le bureau.

Nous avons des groupes de 10 ou 20 femmes par secteurs d'activités, elles sont motivées et nous avons créé la Commission des femmes travailleuses. Il n'y avait que les femmes salariées qui en étaient membres. En Guinée, du temps du Parti Etat, entre 1969 et 1984, cette Commission a tellement bien marché, qu'elle a été dissoute et intégrée au Parti au pouvoir, dans le Comité Révolutionnaire des femmes.

En 1984, la Guinée est passée en 2^{ème} république, ce qui a permis une redynamisation de la Commission. Notre responsable était en lien avec d'autres syndicats au Zaïre et au Togo, avec le Centre Afroaméricain du Travail. Cela nous a donné des échanges d'expériences, nous a permis de voir comment les femmes de ces pays évoluent et éviter leurs erreurs.

En 1985, la Commission mise en place, on a commencé à travailler depuis le sommet, en formant des noyaux de femmes. Dans 17 branches professionnelles, dans chaque union locale du syndicat dans les 38 préfectures, on avait une femme. Nous voulions décentraliser. **Nous avons petit à petit quitté les commissions de femmes, car nous avons vu que les propositions que nous faisons étaient parfois rangées dans un tiroir. Nous étions ignorantes, on nous exploitait.** Alors, nous avons commencé à intégrer les organes de décision. Nous nous sommes battues pour avoir un Département Femmes.

Avec les programmes d'ajustement structurel, les femmes, souvent peu qualifiées, ont perdu leur emploi ; beaucoup d'entre elles se sont retrouvées dans le secteur informel. Comme elles avaient pris goût au syndicat, elles se sont regroupées par secteur d'activité. A cause de la pauvreté, ce sont les femmes qui s'occupent de beaucoup de choses.



Nous sommes convaincues de ce que le syndicat peut faire : nous aider à avoir notre agrément comme entreprise, nous aider à rédiger les documents comme association, ONG ou coopérative, car les démarches sont lourdes. Nous avons créé plusieurs coopératives : une de teinturières, une de fabricantes de savon, une de chercheuses, une coopérative agricole. Cela a réussi.

Quand nous avons eu un homme comme secrétaire général, nous avons fait sa politique à lui. D'autres femmes sont montées car nous voulions avoir le statut d'ONG reconnue aux Nations Unies, à l'ECOSOC, pour mieux com-

prendre et s'impliquer. **Nous voulions notre indépendance, nous avons cotisé par nous mêmes.** Nous avons fait un dépliant pour nous faire connaître, et en 98 notre dossier a été accepté. La commission statutaire des femmes est agréée à l'ECOSOC et nous participons à toutes ses activités.

En 2000, nous avons participé au Congrès ; beaucoup de femmes étaient présentes comme observatrices. Nous l'avons influencé par nos slogans et nous avons élu notre responsable comme secrétaire générale du Syndicat. En 2005, son mandat a été renouvelé jusqu'en 2010.

Le CNTG fait partie de l'OUSA, l'Organisation de l'Unité syndicale Africaine, qui est la Commission Panafricaine des Syndicats. La CNT de Guinée a beaucoup d'expérience. Nous y développons des échanges d'expériences entre femmes.

Nous avons créé des centres de formation en couture, avec la collaboration de la Confédération syndicale de Chine. Près de 1500 femmes, regroupées en coopéra-

tives, ont été formées. Notre problème c'est encore l'accès des femmes au crédit, à la terre, tout le volet socio-économique. Il ne faut pas de grands montants : 200.000, 300.000 francs, soit 30 euros. Nous leur prêtons ces sommes pour 6 mois, avec un taux d'intérêt très bas. Les femmes suivent des formations, font des investissements pour la santé, pour l'accès à l'eau, pour la scolarisation des enfants. Nous faisons de courtes rencontres, car nous n'avons pas le temps ; si c'est trop long, les femmes ne viennent pas.



Notre problème, c'est l'accès au crédit

Revendications et grève ont porté

Nous travaillons avec les ONG, avec les femmes juristes. **Comme nous sommes protégées par le code du travail, nous pouvons alors plus facilement revendiquer.** Nous avons aussi fait un travail sur les lois, sur le code de la famille. Par exemple, on s'est rendu compte qu'une femme qui n'a pas eu d'enfant a très dur à vivre en Afrique, mais, si elle travaille, chaque période de 5 ans de travail équivaut à un enfant. Avec les coutumes et la religion, les femmes évoluent difficilement. Pourtant beaucoup sont sensibilisées, elles sont à des postes importants dans les groupes locaux : poste de dirigeante, trésorière, responsable du secteur éducatif. Les femmes participent aux négociations collectives. Début 2006, nous avons connu une grève de 5 jours à cause de la hausse des prix du carburant à la pompe, et de la hausse des prix des produits de 1^{ère} nécessité : les femmes du secteur informel ont tout gelé. Nous avons des revendications pour l'augmentation des salaires, la maîtrise de l'inflation, l'homologation des prix de alimentaires de base, contre les tracasseries policières qui empêchent par exemple les taxis de travailler. Nous avons mené cette grève pour que chacun y trouve son compte : salariés, secteur privé, secteur minier, travailleurs du secteur informel et fonctionnaires.

La CNTG a soutenu plusieurs groupements et coopératives de femmes du secteur informel : l'Union des femmes de Gongorè, et trois groupement de Conakry, la capitale : le groupement des femmes vendeuses du marché Avaria, celui des femmes vendeuses de riz local de Boussoura, le groupement des femmes couturières et teinturières de Matoto.

L'Union des femmes de Gongorè a pu améliorer les conditions de vie des femmes rurales : un centre d'alphabétisation continu avec 24 formatrices a été créé pour faire de l'alphabétisation en langue locale (pular), à partir de signes qui représentent les outils de travail que les femmes manipulent dans la vie courante (calebasse, faucille, bâton). Une mutuelle de santé a aussi été créée, et les femmes, après une formation en microfinance, bénéficient d'un crédit avec des taux d'intérêt de 1,5 % pour des projets d'agriculture (culture de haricot et élevage de petits ruminants).

Les groupements de femmes vendeuses ont bénéficié, en plus de la formation, d'une subvention pour renforcer leur capacité financière et mettre en place de l'épargne, avec l'aide d'un acteur de l'économie sociale. Des femmes de ce secteur étant en général plus exposées au VIH-Sida, de vastes campagnes de sensibilisation ont été menées auprès d'elles. Des paires formatrices choisies dans ces initiatives d'économie sociale ont reçu la formation nécessaire pour assurer la continuité de ce programme.



Nous fonctionnons avec les cotisations syndicales des membres mais nous cherchons des appuis partout. Nous travaillons en réseau avec d'autres groupes par exemple le réseau d'Afrique du Sud Streetnet, qui est un réseau d'appui aux vendeurs de rue. Dans les tables de négociation, nous sommes toujours 30 % de femmes, selon les normes du Bureau International du Travail (BIT).



La cntg a soutenu des femmes du secteur informel

Nous les femmes, nous sommes critiquées quand nous prenons notre place. Nous travaillons avec des hommes, et dans la commission Femmes il y avait quelques hommes, ils étaient là pour nous surveiller. Mais il n'y a pas eu de faille : il nous fallait être des femmes crédibles, bien qualifiées, qui maintenaient bien notre foyer.

Maintenant, les choses avancent, il y a des femmes à la tête de 4 des 38 préfectures : 2 dans la capitale, et 2 en région. Nous avons beaucoup de femmes secrétaires générales dans les Ministères, **nous avons aussi des femmes responsables du syndicat dans les secteurs professionnels.**



La Fédération Régionale Unique de Femmes Paysannes d'Irupana (FRUMCI)

Contact

Martina Barra
FRUMCI
Calle Angel del Prado
Irupana - Bolivie

Tél + 591 08 11 - 6164



La FRUMCI

(Bolivie)

Quand les femmes s'organisent et participent à la société civile, alors l'histoire connaît un tournant que personne ne peut plus arrêter.

G. Aymara

L'incorporation des femmes paysannes dans les syndicats

Le droit à la terre représente, au fil du temps, une lutte constante pour les travailleurs ruraux, hommes et femmes, de Bolivie. Des femmes comme Bartolina Sisa et Gregoria Apaza symbolisent **la présence féminine active dans la conquête des droits sociaux**, l'opposition au dépouillement constant des terres communautaires et à la concentration d'immenses hectares dans les mains de propriétaires fonciers originaires de l'est du pays.

La « Fédération Régionale Unique de Femmes Paysannes d'Irupana » (FRUMCI) est une association née dans un contexte social, économique et politique particulièrement difficile. En effet, le gouvernement de Hernan Siles Suazu de l'Union Démocratique Populaire (UDP), épuisé par une crise économique, ne sut empêcher la dévaluation du pouvoir d'achat et la hausse constante du coût des biens de consommation courante. D'un point de vue politique, les associations sociales disposaient de libertés garanties par la Constitution politique du pays. Après plusieurs années de gouvernements militaires qui manipulaient le mouvement paysan à travers le Pacte militaire-paysan, la Centrale Ouvrière Bolivienne (COB) convoqua une réunion de l'UDP en 1979 où furent fondées la Confédération Syndicale Unique de Travailleurs Paysans de Bolivie (CSUTCB) et peu après début 1980, **la Fédération Nationale de Femmes Paysannes de Bolivie** « Bartolina Sisa » (FNMCB-BS). Cette dernière association **avait pour but de structurer la base sociale féminine** à travers les associations départementales et régionales de femmes paysannes.

C'est dans ce contexte que la FRUMCI voit le jour, en 1984, dans la commune rurale de Irupana, dans le département de La Paz, la capitale de la Bolivie. Cette région est très difficile d'accès (il faut entre 5 et 8 heures de voyage pour y parvenir).

Création de la FRUMCI

La FRUMCI fut créée en raison des profondes discriminations sexuelle, ethnique et sociale ambiantes, qui se traduisaient par **la dévalorisation des femmes, leur exclusion de la famille et de la communauté, où la parole de l'homme l'emportait toujours sur celle de la femme, ou encore, la discrimination des femmes dans les associations communautaires.** Les fondatrices de la FRUMCI rappellent que le Centre d'Education Populaire Qhana a joué un rôle important dans la formation des futures dirigeantes de l'association, en développant des activités de formation, avec le soutien de Frères des Hommes-Belgique et d'autres organisations. Cette initiative permit aux femmes de prendre conscience de l'importance de leur participation dans leurs associations et leur communauté. **De plus, les femmes estimèrent qu'il fallait créer une association pour lutter contre la discrimination dont elles étaient victimes chez elles, au travail, dans les associations communautaires et contre toute forme de violence perpétrée à leur égard par les hommes ou par la société.**

« Ce qui nous a poussé à créer une association féminine c'était la discrimination que les hommes exercent à l'encontre des femmes. En tant que femmes, nous n'avions pas le droit de participer, d'avoir la parole. Lorsqu'il y avait des réunions, on nous disait que les femmes ne savaient rien, que les hommes devaient assister aux réunions parce que justement les femmes, même quand elles y allaient, ne savaient rien. Ces attitudes nous ont amené à penser que nous avions les mêmes droits en tant que personnes, que nous avons les mêmes droits que les hommes. Ainsi, nous nous sommes organisées entre femmes et avons assisté cette fois-ci à une réunion mixte. Une collègue de la Fédération Nationale de Femmes Paysannes est venue nous voir et nous a dit que nous devons nous organiser en association féminine et c'est justement ce que nous avons en tête... Cette fois-ci nous nous sommes rendues compte que nous n'avions pas de droits, c'est pourquoi nous avons suivi des formations, organisé un Comité ad hoc jusqu'à organiser un Congrès : le premier congrès de la Fédération Spéciale Unique des Femmes Paysannes d'Irupana (FEUMCI) ».

Vicenta Quispe, du Comité Ad Hoc en 1984.

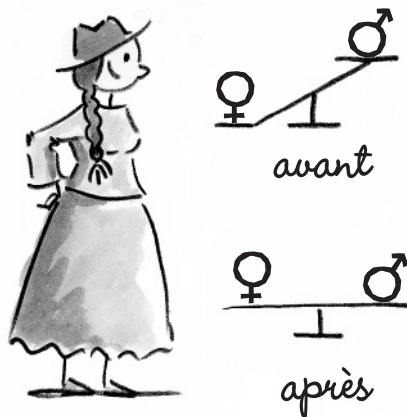
Une autre raison qui amena les femmes à fonder la FRUMCI fut la prise de conscience de leurs intérêts stratégiques comme la défense de leurs droits, la création d'une épicerie et d'une auberge rurale, l'éducation et la formation des paysannes... Tout cela devint une forte source de motivation pour créer une association féminine à Irupana. Ces dernières années, la défense de la coca est devenue le drapeau de lutte des hommes et des femmes de la région revendiquant un développement économique et social grâce à ce produit. **Elle nous a montré qu'en pratique, les luttes paysannes sont inconcevables sans l'association et la participation des femmes.**

L'épicerie et l'auberge paysanne rassemblent les femmes du peuple et les femmes dirigeantes

En 1994, la FRUMCI décide de construire l'épicerie qui a pour objectif de stabiliser les prix pratiqués dans les petites épicerie locales et de combattre la spéculation. Selon le principe « prix correct pour poids correct », l'épicerie entame ses activités avec un capital de 32.000 bolivianos (environ 4000 euros). Les réactions ne se firent guère attendre : les épicerie tenues par des particuliers baissèrent leurs prix, les femmes s'exercèrent à la gestion des ressources économiques et arrivèrent à faire partie de la Corporation Paysanne d'Agriculteurs et d'Éleveurs (CORACA) en occupant le poste de Sous-gestion du Ravitaillement, aujourd'hui appelé Sous-gestion des Services. Dans ce poste, la FRUMCI prenait des décisions concernant les projets de la région, nommait les personnes responsables pour ces projets et définissait ses propres activités tandis que CORACA réalisait la comptabilité des ressources économiques.

« Les femmes ont connu des soucis pour mettre sur pied leur association. Parfois, nos maris nous rabaissaient, nous souffrions beaucoup, il y avait beaucoup de machisme. Pour ces raisons, nous avons commencé à penser que peut-être si nous avons notre propre association, nous pourrions nous donner les moyens d'avancer, nous défendre et faire valoir nos droits. Nous avons des idées plein la tête quand nous avons créé cette association : d'abord, l'épicerie parce que les épicerie locales spéculaient sur les prix des biens et nous obligeaient à hausser les prix. C'était nous, les femmes, qui souffrions du coût élevé des articles d'épicerie de base.

L'autre raison, c'est que nous ne participions pas beaucoup aux organisations syndicales. Il n'y avait pas de femmes, on valorisait toujours la participation des hommes, la participation des femmes n'était pas reconnue. Pour ces raisons, nous avons organisé l'association de femmes et nous nous sommes également occupées de l'éducation, afin que nos filles aient les mêmes droits que les garçons » (Natividad Maldonad, Elue Responsable exécutive lors de la première assemblée des femmes paysannes d'Irupana en octobre 1984).



Prix corrects pour poids corrects

En 1996, commença la construction de l'auberge rurale qui est la première et l'unique auberge de ce type ; il s'agit d'un centre avec salles de réunion et logements. Son équipement et son approvisionnement furent assurés par l'épicerie avec le soutien de la coopération hollandaise et de Frères des Hommes-Belgique, dont l'apport a été important en matière de réalisation des objectifs stratégiques des associations féminines.

Avec cette première expérience et la participation active de plus de femmes, les dirigeantes qui avaient acquis de l'expérience, ont réussi à obtenir 3% des ressources de la Participation Populaire de la Municipalité en 1997 afin de couvrir les derniers coûts de l'auberge rurale. La première année fut un temps d'apprentissage et maintenant il y a davantage de travail.

La FRUMCI est actuellement en phase finale du projet d'agrandissement de l'auberge rurale et du centre de formation. Ils offrent des services de formation et d'hébergement à diverses institutions régionales, et augmentent ainsi leurs revenus.

Malgré la présence et le leadership de la FRUMCI, il existe encore aujourd'hui des difficultés de communication avec les bases de l'association à cause des distances qui empêchent souvent de joindre les communautés.

Principes de base de l'association

La FRUMCI adopte les principes politiques et structurels de l'associationnisme, l'association des femmes paysannes de Bolivie (FNMCB-BS).

- Libérer les femmes paysannes et indigènes de toute forme d'oppression qui limite leur développement personnel.
- Défendre et promouvoir les droits humains des femmes paysannes et indigènes.
- Veiller à ce que les femmes participent aux décisions prises à tous les niveaux.
- Réduire voire éliminer la discrimination et la violence sociale et politique exercée à l'égard des femmes.
- Veiller à ce que la participation, les connaissances et les initiatives des femmes contribuent à la sécurité alimentaire des familles et des communautés.
- Parvenir à un plus grand degré de participation des femmes paysannes et indigènes tant au sein des associations ouvrières paysannes indigènes que dans les espaces politiques et dans la société civile.

Fonctionnement et relations avec d'autres associations et institutions

L'organe supérieur de décision est le Congrès de la Fédération Régionale Unique des Travailleurs Ruraux d'Irupana (FRUTCI) et de la Fédération Régionale Unique de Femmes Paysannes d'Irupana (FRUMCI) qui organise une assemblée tous les deux ans pour discuter des problèmes économiques, sociaux et politiques et pour renouveler la direction des deux associations. Les syndicats représentent 4.000 à 5.000 paysans et paysannes dont 250 très actives dans la FRUMCI.

La FRUMCI est un organe intermédiaire de la Fédération Nationale de Femmes Paysannes de Bolivie FNMCB-BS affiliée à la fois à la Confédération Syndicale Unique des Travailleurs Paysans de Bolivie (CSUTCB) et à la Centrale Ouvrière Bolivienne (COB).

Le bras économique de FRUTCI-FRUMCI est CORACA Irupana ; ainsi, la Responsable Exécutive de FRUMCI assure le poste de Vice-Présidente de la direction de CORACA tandis que le responsable exécutif de FRUTCI assure le poste de Vice-Président du comité fiscal de CORACA Irupana. La FRUMCI entretient des relations commerciales avec l'Association des Producteurs Ecologistes de Bolivie (AOPEB). La FRUMCI a également des relations proches avec le centre Qhana, Médecins du Monde, Protection de l'enfant. Parmi les organisations de coopération figure Frères des Hommes-Belgique.

Au plan international, le premier contact avec d'autres groupes de femmes s'est effectué via une téléconférence en mars 2006 avec des femmes dans la commune belge d'Anderlecht (Bruxelles) en vue de renforcer et d'étendre les liens d'amitié entre les femmes.



Les progrès des femmes et leur ascension dans les hiérarchies politiques (qu'elles soient municipales, départementales ou nationales) ne sont pas tellement la conséquence des lois que des femmes dynamiques font passer au Congrès, mais plutôt **une conséquence de la lutte constante qui se produit dans la rue, les sentiers et les communautés.**

C'est grâce à leurs propres initiatives et non grâce aux lois que des citadines bienfaitrices font passer que les femmes sont en train d'avancer, petit à petit, pas après pas, dans la reconnaissance de leurs compétences et de leurs droits afin d'éradiquer les inégalités entre hommes et femmes. Il ne sert à rien d'avoir 30% de femmes au Congrès si 90% de femmes continuent à être victimes de discrimination, d'exploitation au travail, de ségrégation. Quand ces stigmates disparaîtront de la vie quotidienne, les femmes finiront par occuper 50% des sièges au gouvernement sans qu'une loi ne doive être passée expressément pour cela.

« A 30 ans, j'étais responsable exécutive, et remplir cette fonction c'est être comme la maman de toutes les femmes. A l'époque, le responsable de l'association des hommes prenait ses décisions tout seul, il ne me prévenait pas quand il y avait des réunions, je n'étais pas au courant des convocations... J'ai tenu le coup pendant trois mois, puis je lui ai dit : « Pourquoi est-ce que tu ne me mets jamais au courant ? Tu décides toujours tout seul, pourquoi est-ce que tu ne me fais pas parvenir les convocations ? » Il a réfléchi et m'a donné raison. Depuis, les deux associations coordonnent leurs actions.



Il y a toujours des problèmes, mais il faut dialoguer au sein de l'association. Dans les réunions mixtes, j'ai reçu beaucoup de critiques.

Lors des réunions, il faut se faire respecter

Même si nous participons aujourd'hui à des réunions, les hommes continuent à se moquer de nous quand nous prenons la parole. Il faut se faire respecter. Pour les hommes, les interventions doivent être brèves, c'est pourquoi nous nous réunissons entre femmes. C'est pour ces raisons que les dirigeantes des associations doivent se rendre dans les communautés pour organiser le syndicat, vérifier qu'il n'y ait pas de discrimination ».

Lucia Yanarico, ancienne dirigeante et membre active de la FRUMCI.



Le Combat de la Gacilienne (Burkina Faso et France)

Contact au Burkina Faso

Nathalie Gandema et Lucienne Kabore
Comité Gacilienne s/c CGT-Burkina Faso
01 BP 547 Ouagadougou 01 - Burkina Faso

Tél + 226 50 31 36 71

Mobile + 226 76 42 80 51
+ 226 70 27 96 85

Mail cgt_b@fasonet.bf
s/c Hubert Bougaire : bhubert12@yahoo.fr

Contact en France

« Campagne de Solidarité Gacilienne »

c/o Egalité

Foyer de Grenelle, 17 rue de l'Avre

75015 Paris - France

Mail coorfemmes@yahoo.com



La Gacilienne

(Burkina Faso et France)

Le Comité Gacilienne de la Confédération Générale du Travail du Burkina (CGT-B) est un regroupement d'ouvrières travaillant au compte de la « Gacilienne ». Celle-ci est une filiale du groupe Cosmétique Yves Rocher basée à Ouagadougou. Etablie au Burkina Faso en 1996, c'est une entreprise de fabrication et de conditionnement de billets de tombola pour les loteries publicitaires que le groupe distribue à ses clientes en Europe. Plus de 200 ouvrières y travaillaient. A sa liquidation le 1er août 2005, on y dénombrait 120 ouvrières : une quinzaine étaient décédées et au moins 75 avaient abandonné ou avaient été licenciées arbitrairement.

Ouvrières payées au rabais

Constitué de façon informelle en avril 2001, notre groupe « Le Comité Gacilienne CGT-B » s'est vite formalisé suite à la pression de plus en plus forte de notre Directrice Mme Couldiati qui refusait de dialoguer et d'améliorer nos conditions de travail et de vie de plus en plus précaires, prétextant que le travail que nous faisons est une aide et non un bien-être !

Durant 9 ans, les ouvrières ont été payées au rabais. Dans un entrepôt mal éclairé, mal ventilé, les femmes sont serrées sur des bancs, à confectionner pendant des heures des rouleaux de tombola. Les « bavardages » sont interdits sous peine de suppression d'une demi-journée de salaire. Un retard de quelques minutes occasionne une mise à pied allant de sept à dix jours. A ces pratiques d'un autre temps s'ajoutent l'absence de congés maternité, la non prise en compte des heures d'allaitement dans le paiement des salaires, les horaires à rallonge et des cadences intenable. Les périodes de production intenses sont suivies de longues semaines de chômage technique, impayées. Du coup, la rémunération moyenne des femmes n'excède pas 15 euros par mois, soit un tiers du salaire minimum légal au Burkina Faso. Le droit à l'allaitement leur a été nié, alors que c'est le principal et le plus sûr moyen de nourrir un enfant en Afrique. **Le code du travail du Burkina Faso n'était pas respecté.**

Pour faire respecter leur dignité de femmes et leurs droits et défendre leurs intérêts, elles se sont organisées.



Le 21 avril 2001, nous avons quitté les lieux de travail pour demander au syndicat de nous aider à résoudre nos problèmes. Après nous avoir écoutées, les camarades de la CGT-B nous ont reconduites au service afin de pouvoir respecter la procédure légale. Le soir même, après les heures de service, nous avons échangé trois heures durant nos préoccupations et nous avons décidé, toutes sans exception, de nous affilier à la CGT-B, le principal syndicat du pays. Ainsi nous nous sommes mieux structurées avec un bureau de 11 membres et avons établi une plate-forme revendicative transmise à l'employeur avec ampliation à l'Union Provinciale du Kadiogo (UPK) de la CGT-B et à l'inspection du travail.

Dès réception de notre plate-forme, l'UPK a entrepris des démarches vis à vis de l'employeur afin de trouver des solutions à nos problèmes. Ces démarches nous ont conduits par moment à l'inspection de travail avec des semblants de résolution car le contexte politico-économique avait la coloration de l'impunité, des crimes économiques et de sang. La force du plus fort et du plus riche faisait loi. Force est de reconnaître que cette situation d'injustice généralisée a été le ciment de notre union et de notre affiliation à la CGT-B, Centrale authentique de Défense des Travailleurs.

Suite à la mise en place de notre bureau exécutif, l'employeur n'a ménagé aucun effort pour nous désunir. C'est ainsi que les membres du bureau ont fait l'objet de menace dont l'une des conséquences fut le licenciement arbitraire de la première responsable. Cela ne nous empêcha pas de poursuivre notre lutte pour des conditions meilleures de travail et de vie. La vie de notre Comité Syndical était régie par l'Assemblée Générale qui était convoquée chaque fois que de besoin et décidait de la direction de la lutte.

Alors qu'elles demandent le simple respect du code du travail, le 1er août 2005, le groupe Yves Rocher ferme l'usine sans explication et les ouvrières sont licenciées sans préavis ni indemnités. Les 133 ouvrières se retrouvent sans rémunération ni moyen de subsistance... Pendant quatre mois, les ex-employées vont se battre pour obtenir le versement d'indemnités décentes. Mais le groupe Yves Rocher refuse d'ouvrir une vraie négociation, pariant sur l'essoufflement du mouvement.

Premier leader mondial de la cosmétologie d'origine végétale, présent dans 88 pays, le groupe Yves Rocher affiche un chiffre d'affaires de 2 milliards d'euros en 2003. Son slogan publicitaire est « Un groupe et des marques unies par une même passion : rendre le quotidien de la femme plus agréable », une réclame peu appréciée par les ouvrières de La Gacilienne !

Le Burkina Faso est un des pays les plus pauvres du monde, en matière de développement humain. Il occupe la 172^e place sur 174 pays, selon le PNUD. 45 % des ménages vivent en dessous du seuil de pauvreté. L'espérance de vie des femmes est de 47 ans.

Au Burkina Faso le chômage tue !

Les témoignages des syndicalistes burkinabè l'attestent, les premières années et même les premiers mois sont particulièrement meurtriers pour les travailleurs et les travailleuses qui perdent leur emploi. Alors que le groupe Yves Rocher sait qu'aucune couverture sociale n'existe au Burkina Faso, qu'il est pratiquement impossible pour ces ouvrières de trouver du travail ailleurs, que la survie de leurs familles est gravement compromise... Y. Rocher a condamné 133 ouvrières au chômage.

Mais, déterminées, les ouvrières ne plient pas. Elles dénoncent leur licenciement comme étant abusif et exigent des indemnités conséquentes pour tous les dommages qu'elles ont subis. Alors que les moyens financiers de son groupe sont à des années lumière des exigences des ouvrières de La Gacilienne, Y. Rocher leur propose... 76 euros d'indemnité de fin de contrat ! Le premier groupe de cosmétologie d'origine végétale dit **construire son image de marque sur « le respect des femmes, l'attention et la confiance qu'elles méritent » !** Comment le groupe Yves Rocher peut-il se comporter de la sorte à l'encontre d'ouvrières africaines ?



Rendre le quotidien de la femme agréable

La campagne de solidarité

En plus de la force que l'AG confèrait à notre Comité Syndical, on doit reconnaître reconnaître que nous avons reçu des appuis inestimables tant sur le plan local, national qu'international. En effet nous avons apprécié positivement l'appui constant de l'UPK et de son comité féminin et celui de l'Association populaire de femmes Kebayna du Burkina Faso grâce à qui l'Association « Egalité » en France a relayé notre lutte sur le plan mondial.

En effet, pendant ce temps en France, la solidarité s'organise à l'initiative du groupe « Coordination de femmes pour l'égalité ». Une campagne de signatures organisée devant les magasins d'Yves Rocher auprès de ses clientes recueille 7000 signatures. Elle rappelle ceci : « Nous, femmes en France, sommes solidaires des ouvrières de « La Gacilienne » qui exigent le paiement immédiat d'indemnités de licenciement, celui des indemnités de chômage technique non payées, ainsi que des dommages et intérêts ».

Plusieurs médias relaient l'information. La pétition reçoit le soutien d'une cinquantaine d'associations féministes, de sections syndicales ou d'associations de solidarité Nord-Sud et des milliers de cartes postales sont envoyées individuellement à Y. Rocher.

A quelques jours de l'ouverture du Forum social mondial de Bamako, que les ouvrières avaient décidé d'utiliser comme tribune, Yves Rocher ouvre de vraies négociations : le succès de la campagne mettait en danger son image de marque. L'accord signé équivaut, au plan matériel, à environ 30 mois de salaire : un « résultat inédit » comme le souligne le communiqué de la CGT-B.



David contre Goliath

Dans cette victoire de David contre Goliath, il faut analyser ce qui s'est joué. Au Burkina Faso, depuis l'assassinat en 1998 du journaliste Norbert Zhongo, un puissant mouvement populaire s'est levé pour obtenir le châtiement des meurtriers. Le syndicat CGT-B y a joué un rôle important. et des droits démocratiques ont été obtenus, ce qui offre un contexte moins défavorable aux luttes. Les ouvrières d'Yves Rocher se sont syndiquées et elles ont trouvé dans l'association Kebayna un soutien vital : **après leur licenciement, cette association populaire de femmes leur a permis de rester unies, de tenir au**



quotidien. Cette convergence a été déterminante. Il faut aussi souligner l'originalité de la campagne de solidarité organisée en France. Partie de la base, cette campagne a été pour la première fois l'occasion d'une action commune de féministes et de sections syndicales, jusqu'alors impliquées dans un militantisme essentiellement local. Dans plusieurs régions, les militantes féministes d'Attac ont joué un rôle clé. Une forme originale de solidarité internationale s'organisait et devait aboutir !

Notre lutte nous a permis d'avoir une vision beaucoup plus positive des relations Nord-Sud dans la mesure où nous avons compris que la réalité des luttes des peuples est sans frontière et sont identiques. Aussi, il est plus que nécessaire que cette collaboration s'élargisse et se fortifie dans l'intérêt des peuples car elle éveille les consciences, encourage et renforce la lutte pour une véritable justice mondiale.

En engageant la lutte, notre objectif premier était un meilleur traitement dans le travail. Mais chemin faisant, nous nous sommes rendues compte que notre lutte était au delà de cet objectif et s'étendait à l'égalité des traitement hommes-femmes dans le travail, à la lutte contre l'impunité, contre toute forme de crime. Et au droit à tout être au travail. Aussi, nous nous sommes engagées à ne ménager aucun effort pour l'éradication de ces maux qui minent le monde et particulièrement l'Afrique.

Une victoire emblématique

Il faut mettre en lumière la portée symbolique de la lutte récente des « Gaciliennes », les ouvrières Burkinabè d'Yves Rocher. Car aujourd'hui, la surexploitation des femmes des pays du Sud par les entreprises du Nord est un élément clé de la mondialisation néolibérale. Même si ce n'est pas toujours bien perçu par les analystes.

Quand à la mi-janvier 2006, la nouvelle de leur victoire est arrivée, en France nous avons eu du mal à y croire, tant la lutte paraissait inégale. Dans un des pays les plus pauvres du monde, 133 ouvrières venaient de faire plier le leader mondial de la cosmétologie d'origine végétale. Yves Rocher a cédé devant le courage et de la détermination des Gaciliennes, mais aussi grâce à la campagne de solidarité que nous avons organisée en France.



La victoire des Gaciliennes a donc une portée considérable. **Pour la première fois dans une lutte du Sud, des féministes et des syndicalistes du Nord se sont unis pour organiser la solidarité.** On peut citer comme précédents les campagnes de soutien aux ouvrières des maquiladoras du Mexique et contre la surexploitation dans les usines Nike, mais ces campagnes étaient menées séparément par des féministes ou des organisations humanitaires.

*Comme toute lutte, la nôtre a eu des effets plus positifs que négatifs tant pour le contexte, et pour le groupe que pour chacun des membres. En effet, sur le plan national, cela a montré à certains employeurs que, quel que soit le rapport de force, **ils seront toujours amenés à respecter un minimum de droits des travailleurs.** En outre, la lutte nous a permis d'être mieux organisées et disciplinées. Nous avons ainsi réussi à renforcer la solidarité collective tant nationale qu'internationale et à rechercher collectivement des solutions à nos préoccupations. Enfin, individuellement, elle nous a conférée l'esprit d'entreprise, la confiance en soi, la détermination, le respect pour autrui et surtout, elle nous a appris à mieux connaître nos droits et devoirs.*

Tout le monde sort renforcé de cette victoire. A Ouagadougou, elle a eu un impact considérable. En France, elle nous a encore une fois montré que c'est dans l'unité, concrètement, que l'on gagne. Des féministes, des associations, des syndicats de vingt-sept associations et organisations ont soutenu la campagne ! Les féministes ont appris à travailler avec d'autres mouvements impliqués dans cette campagne. L'image des syndicalistes, au siège d'Yves Rocher en Bretagne, est sortie renforcée. C'est un atout important pour les luttes qu'ils mèneront ici, demain, contre le même patron.

Une combat qui continue pour les femmes au Burkina Faso

Nous avons constaté que nos luttes ont amélioré positivement les rapports hommes-femmes dans notre société. En effet, au début de notre lutte, les hommes en général et nos époux en particulier nous voyaient ridicules et perdantes. **Mais au fil du combat, nous avons constaté beaucoup plus de respect et d'admiration face à notre détermination entraînant ainsi une répercussion positive sur nos ménages.** Ils ont fini par comprendre notre contribution aussi infime soit-elle dans la gestion du foyer.

Au terme du combat que nous avons mené, nous voyons l'avenir avec plus de sérénité pour notre groupe et aussi pour notre combat contre toute forme d'impunité. Nous disons cela parce que nous savons que nous ne sommes pas seules, qu'une solidarité est née et perdure malgré la disparition de notre entreprise, mieux, nous sommes en train de monter, non sans difficultés, une association qui générera des emplois pour tous les membres et plus tard pour de nouveaux membres, si nous continuons de bénéficier du soutien de nos partenaires.

Pour atteindre nos objectifs, nous nous sommes lancées dans un projet de création d'activités rémunératrices et ferons tout pour qu'elles voient jour, fort de notre motivation, de notre détermination, de notre organisation et de tout le soutien moral et physique que nous apportent la CGT-B et nos différents partenaires (nos époux, ami-es et associations amies). **Munies de tous ces moyens, nous sommes certaines que la justice sociale, la liberté, la lutte contre la pauvreté, la paix, régneront dans le monde.**





La Commission Nationale des femmes de la CSTT (Togo)

Contact

Véronique Adossi, présidente

Claudine Akakpo, membre du bureau confédéral de la CSTT, chargée des activités sociales féminines et de la promotion des droits des enfants

Commission nationale des femmes de la CSTT

BP 3058 Lomé - Togo

Tél + 228 222 11 17 / 222 77 60

Fax + 228 222 44 41

Mail cstt@laposte.tg

claudineakakpo@yahoo.fr



La CSTT

(Togo)

Au service des droits des femmes travailleuses

Le Togo traverse depuis quelques années une crise sociopolitique caractérisée notamment par la coupure des relations avec l'Union européenne. La plupart des partenaires financiers ont coupé leur aide au pays. De ce fait, la population et particulièrement les femmes et les enfants souffrent énormément. Par ailleurs, en raison des programmes d'ajustement structurel imposés par le FMI et la Banque Mondiale depuis plus de deux décennies, de nombreux licenciements ont été opérés et ces dégraissages touchent particulièrement les hommes car il y a peu de femmes dans le secteur formel.

La Commission Nationale des femmes a été créée en 1995, par décision du congrès, pour aider les femmes à œuvrer à la résolution des problèmes qui leur sont spécifiques.

Forte de 10.000 membres, la Commission Nationale des femmes regroupe le tiers des militants de la Confédération Syndicale des Travailleurs du Togo (CSTT). Elle est un véritable outil de défense et de promotion des droits des femmes travailleuses du Togo. Les membres de cette Commission sont les militantes affiliées à la trentaine de syndicats de bases qui composent la centrale CSTT. Elles travaillent essentiellement dans le secteur de l'économie informelle : commerçantes, revendeuses, artisanes, couturières, coiffeuses etc.

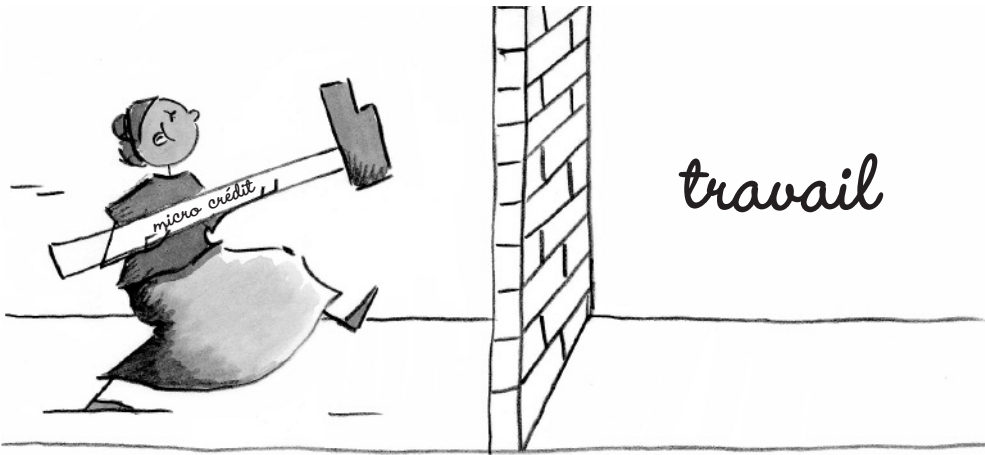
Nous organisons, dans tout le pays, des séances de formation ; nous animons des causeries-débats, en français et en langue nationale, sur les droits des femmes, la gestion des micro crédits, la gestion des coopératives, la lutte contre le sida et autres maladies, le leadership féminin. La Commission a adhéré à des réseaux de femmes (WILDAF, la Commission Panafricaine des Femmes de l'Organisation Démocratique des Travailleurs africains ODSTA) pour lui permettre de travailler en synergie et de former des lobbyistes en vue d'une plus grande efficacité dans l'action.

Les discriminations envers les femmes

Au Togo comme partout ailleurs dans le monde, les femmes font l'objet de discrimination consciente ou inconsciente qui ont des conséquences négatives non seulement sur leur vie mais aussi sur la vie de la nation. Les inégalités, parfois criantes entre les hommes et les femmes, ont de graves répercussions sur la productivité et la santé financière de notre pays. C'est pourquoi notre centrale a fait de la question du genre une priorité. Malgré les nombreuses difficultés qu'elles rencontrent dans le secteur de l'économie informelle, ce sont les femmes qui assurent les lourdes charges de chefs de familles. Analphabètes, mais très dynamiques ce sont elles les cheffes des ménages.

La Commission nationale gère un projet de microcrédit : le Fonds d'Appui aux femmes du Secteur Informel. Ce projet a été initié en 1999 avec l'appui de la Commission des femmes de la Confédération Mondiale du Travail (CMT) et d'ONG belges (Solidarité mondiale et Vie féminine). Il a permis d'octroyer des prêts à près de 500 personnes et a aussi donné l'opportunité à certaines femmes couturières ou coiffeuses de s'équiper en matériel de travail telles que les séchoirs, les machines à coudre et de bénéficier de sessions de recyclage.





Lutter contre la pauvreté féminine

Le programme de sensibilisation et le projet de micro crédit exécutés par la centrale sont d'une aide considérable pour ces femmes qui n'ont généralement besoin que d'un tout petit capital pour faire fructifier leur micro-entreprise et subvenir aux besoins de leur famille.

Les journées du 8 mars ou du 31 juillet, journée panafricaine de la femme, offrent l'occasion d'organiser dans le pays des manifestations publiques de sensibilisation et de formation. Les membres de la Commission Nationale des femmes de la CSTT ont reçu des formations multisectorielles dans le domaine du droit, de la gestion des coopératives, de la gestion des microentreprises et de l'animation des sessions d'éducation etc., qui leur permettent de jouer efficacement ce rôle.

Malgré les difficultés, liées notamment au manque de ressources financières, nous demeurons optimistes au vu des résultats auxquels nous sommes parvenues en si peu d'années. En effet les efforts menés ont eu des résultats probants : **notre action collective a permis une plus grande égalité en matière de genre au sein de la centrale et même sur le plan national.** Aujourd'hui de nombreuses femmes occupent des postes de responsabilité tant au niveau de la centrale qu'au niveau des syndicats de base. De plus, des femmes syndicalistes ont été promues à des postes de responsabilité tant sur le plan professionnel que sur le plan politique et social.

Néanmoins le combat pour plus d'égalité et de justice devra encore se poursuivre de nombreuses années pour un réel changement de mentalité au sein de toute la population togolaise.



Le Département National des Femmes Travailleuses de la CSC
(DNFT) (Rép. dém. du Congo)

Contact

Angélique Kipulu Katani
Confédération Syndicale du Congo CSC
81, Avenue Président Tombalbaye
BP 3107 Kinshasa Gombe - Rép. Dém. du CONGO

Tél + 243 89 22 090 ou 81 509 40 82

Mail c.s.c.congo@ckt.cd
angekip@yahoo.fr

Site web www.csc.cd



Le DNFT

(Rép. dém. du Congo)

Le Département National des Femmes Travailleuses (DNFT) est un département spécialisé de la Confédération Syndicale du Congo (CSC). Il est composé des Comités des femmes qui se retrouvent dans les entreprises et dans les organisations féminines affiliées à la CSC. Les Comités de base sont coordonnés par une présidente provinciale et les Comités provinciaux constituent ensemble la Commission nationale, dont la présidente est en même temps la Secrétaire Générale du DNFT.

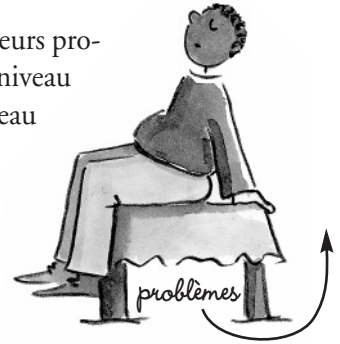
Notre histoire

Avec la démocratisation en 1990, notre pays a connu la libéralisation des organisations syndicales. **Dès sa création en 1993, la Confédération Syndicale du Zaïre a connu une affiliation massive des femmes. C'est pourquoi les autorités ont vu la nécessité de créer un Département spécialisé pour les femmes.** Les motivations étaient surtout de trouver des solutions aux problèmes auxquels les femmes sont confrontées sur les lieux de travail dans l'exercice de leurs fonctions. Au début, les hommes et même les femmes ne voyaient pas la nécessité de ces Comités de femmes. Au fil du temps et à la lueur des campagnes de sensibilisation en faveur de la mise en place de Comités de femmes fonctionnels et dynamiques, les femmes ont compris le bien fondé de l'existence de ces comités dans les entreprises : solutionner les problèmes et promouvoir les femmes syndicalistes dans l'exercice de leurs fonctions.

Notre fonctionnement

Le Comité des femmes d'entreprise est la cellule mère de la Commission nationale. Il est composé des militantes affiliées à la CSC. Le premier rôle de la déléguée, élue, est de collecter tous les problèmes spécifiques des femmes travailleuses et de les ramener à la délégation syndicale qui devra en discuter avec l'employeur lors des réunions statutaires. **En fait, le Comité des femmes sert à ramasser les problèmes des femmes cachés sous la table et les amener au grand jour pour pouvoir y trouver les solutions requises.**

Les femmes participent depuis la base à la résolution de leurs problèmes et amènent les solutions qu'elle proposent au niveau national et ainsi influent sur les décisions du Bureau Journalier (l'organe politique de l'organisation).



Coopération nationale et internationale

Le Département des Femmes de la CSC évolue avec les autres départements des femmes des 12 organisations syndicales les plus représentatives en République Démocratique du Congo au sein de la Coordination des Femmes Syndicalistes du Congo (COFESYCO). Nous collaborons au niveau africain avec l'Organisation Démocratique Syndicale des Travailleurs Africains (ODSTA) et au niveau mondial avec le Département des Femmes de la CMT (Confédération Mondiale du Travail).

... sortir les problèmes des femmes cachés sous la table

Les relations Nord-Sud visent un partenariat surtout en ce qui concerne les formations sur l'égalité des chances ; le leadership féminin, l'alphabétisation, les échanges d'idée et le renforcement de la solidarité entre femmes du Nord et du Sud.

Les changements espérés

Vu la féminisation de la pauvreté, nous essayons d'appuyer quelques activités génératrices de revenus pour les membres qui évoluent dans l'économie informelle. Le changement social que nous comptons atteindre c'est que la femme puisse se prendre en charge, qu'elle participe activement à l'amélioration de son vécu quotidien au lieu d'être spectatrice passive de sa propre déchéance. Le finalité de notre action est que la femme accède à une vie humanisée ; qu'elle soit artisanne de sa propre destinée et change la perception qu'elle a de sa propre image, par des campagnes de sensibilisation et des sessions de formation. La participation citoyenne des femmes n'est possible que par une éducation civique.

Pour plus d'égalité entre hommes et femmes, nous appelons plus de femmes à s'intéresser à la chose syndicale. Elles pourront ainsi rivaliser avec leurs compères (hommes) et accroître le leadership féminin pour la réalisation de la parité dans notre pays au regard de l'article 14 de la nouvelle constitution. Nous sommes en plein processus électoral et grâce à différentes campagnes de sensibilisations et sessions de formation, nous avons vu des femmes se présenter aux élections nationales et provinciales.

Impacts

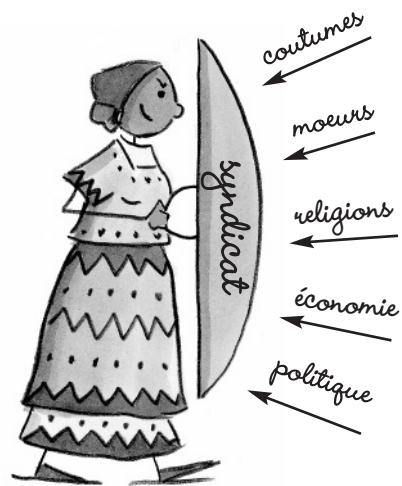
Nous voyons une intégration massive des femmes au sein de la CSC. Le DNFT devient de plus en plus connu par ses actions avec les membres.

- Les femmes découvrent les capacités qui étaient enfouies en elles et commencent à oser briguer des postes de décision et de direction.
- Les femmes apprennent leurs droits.
- Les femmes connaissent un épanouissement à partir de ce qu'elles apprennent au contact avec les femmes d'autres groupes et par différents séminaires dont elles sont bénéficiaires.

Nos projets

Pour l'avenir, nous voyons la femme plus engagée dans l'amélioration de sa destinée. La création d'un centre d'écoute est aussi un de nos projets, pour recueillir les problèmes que souvent la femme n'arrive pas à exposer aussi aisément, comme l'atteinte à son intégrité morale et physique (viol, harcèlement). **Nous avons un problème envers lequel nous sommes en train de mener des actions ; c'est la prise en charge par les employeurs des enfants des femmes travailleuses. Dans la plupart des entreprises, les femmes qui travaillent, qu'elles soient mariées ou femmes seules, n'ont pas droit à une prise en charge pour leurs enfants. Cela pose beaucoup de problèmes car les femmes se voient marginalisées par rapport à leurs collègues hommes.**

« Pour arriver à ce niveau, cela n'a pas été facile. En tant que femme, j'ai rencontré beaucoup de difficultés. Nous y allons lentement mais sûrement car les coutumes, les mœurs, les religions ainsi que la vie économique, politique et sociale du pays sont vraiment des contraintes. Les femmes s'engagent un peu frileusement, mais elles sont quand même présentes. Aujourd'hui, nous les femmes, sommes capables de défendre nos sœurs auprès des employeurs dans les entreprises et obtenir gain de cause. Nous avons donc un grand travail sur le plan éducation ouvrière : convaincre tout le monde de prendre en compte les problèmes des femmes ! » **Angélique Kipulu.**



Présentations...

MEC **(Nicaragua)**

Le Mouvement des femmes travailleuses et sans emplois **« Maria Elena Cuadra ».**

Le MEC a été fondé en 1994, par des dirigeantes du Secrétariat des femmes d'un syndicat nicaraguayen. Déçues par le syndicat, elles l'ont quitté pour créer une organisation qui mettrait en avant une approche intégrée des problèmes des femmes, préconisant et défendant l'intégration et la participation pleine et entière des femmes, sur un pied d'égalité, au sein de la société nicaraguayenne, sur la base des principes universels d'égalité, de liberté et de justice sociale.

Le MEC défend les droits des femmes travailleuses autant que ceux des femmes sans emploi. La plupart de ses activités sont concentrées dans les maquilas, des usines installées dans la zone franche de Las Mercedes au Nicaragua. Le travail d'organisation des femmes a enregistré des progrès dans quatre secteurs des droits de la personne : le droit à un gagne-pain, le droit de se mobiliser, le droit de vivre sans être harcelée ou violentée, et le droit d'exiger des sociétés étrangères qu'elles se conforment aux lois du pays.

Le MEC s'implique dans les politiques publiques et les changements législatifs pour améliorer le statut social de ces femmes, en veillant à ce qu'elles mêmes soient associées comme partie prenante. Pour cela, le MEC fournit un travail d'organisation, en formant ses membres et en renforçant son infrastructure par le biais des équipes départementales.

Nos objectifs spécifiques

- permettre aux femmes en situation de vulnérabilité de défendre leurs droits humains (y compris leurs droits reproductifs et sexuels) et accroître leur capacité de résoudre leurs problèmes de manière autonome
- renforcer l'exercice des droits économiques et sociaux des femmes à faible revenu, en regardant quels sont les impacts des politiques publiques qui favorisent l'emploi et l'indépendance économique
- améliorer le travail du Réseau de Solidarité des femmes d'Amérique centrale, avec les travailleuses des maquilas, et participer à différentes instances régionales pour renforcer notre propre capacité en tant que mouvement.

Nos programmes

- Formation des leaders de base
- Bourses pour des métiers non traditionnels
- Promotion et protection des droits humains des travailleuses des zones franches
- Crédit alternatif
- Crédits pour l'amélioration des conditions de vie
- Centre de documentation et de recherche « Femmes, genre et travail »
- Plaidoyer.

Nos réussites

MEC a plusieurs réussites à son actif : l'obtention par la négociation d'une augmentation du salaire minimum ; la formation de 700 propagandistes des droits humains et de 300 autres dans le domaine de la santé sexuelle et reproductive ; et l'adoption d'un code éthique par le Ministère du travail et les employeurs de la zone de libre-échange.

Contact

Sandra Ramos Lopez
Directrice Exécutive
Semaforo AN2c. abajo - Nicaragua

Tél + 505 222 53 93

Mail mec@ibw.com.ni

Site web www.mec.org.ni



CAWN

(Grande-Bretagne)

Le Réseau des femmes solidaires avec les femmes d'Amérique centrale.

Le CAWN est une organisation de femmes engagées pour les droits humains et les droits au travail des femmes du monde entier. Basée à Londres, elle a pour objectif de faire connaître et de soutenir la lutte des femmes d'Amérique centrale dans la défense de leurs droits.

Le CAWN a été fondée en 1991 lors d'une conférence organisée par des femmes du Royaume Uni, membres de comités de solidarité avec le Nicaragua, le Salvador, le Honduras et le Guatemala. Elles avaient senti le besoin de créer un réseau pour mettre en avant la situation et les enjeux des femmes centroaméricaines. Depuis lors, le CAWN a développé de nombreux liens avec un nombre croissant d'organisations de femmes centroaméricaines et a accru le nombre de ses membres en Grande Bretagne.

Le CAWN s'efforce de faire entendre la voix des femmes d'Amérique centrale en Grande Bretagne, au sein de l'Union européenne et au niveau international. Il met ses propres forces pour défendre leurs droits et accroître sa présence dans les forums centroaméricains et dans les lieux où se prennent les décisions politiques et économiques. Le CAWN fait également connaître le travail mené par

les organisations de femmes de la région et invite ces femmes à proposer directement des actions dans les pays du Nord, en menant des recherches sur le terrain, en étant actives politiquement.

CAWN est un forum d'échanges d'information, d'idées et de stratégies pour défendre les droits des travailleuses. Ceci inclut des échanges entre organisations de femmes de la région et des visites des femmes centroaméricaines en Europe avec le but de faire entendre leur agenda politique.

La promotion de l'égalité de genre et l'élimination des toutes les formes de discrimination envers les femmes sont les principes de base de leurs actions.

Que fait le CAWN ?

- Edition d'un bulletin d'information
- Appui aux femmes de plusieurs organisations de femmes centroaméricaines
- Sensibilisation de la population du Royaume uni sur les problèmes que vivent les femmes travailleuses d'Amérique centrale
- Travail pour supprimer la violence envers les femmes.



Contact

Rebeca E. Zuñiga-Hamlin -
Coordinatrice
Central America Women's Network
c/o One World Action
Bradley's Close, White Lion St
London N1 9PF - Grande-Bretagne

Tél + 44 (0)207 833 4174

Fax + 44 (0)207 833 4102

Mail info@cawn.org

Site web www.cawn.org

MSN

(Canada)

Le Maquila Solidarity Network.

MSN est un réseau canadien. Il développe la solidarité avec des groupes au Mexique, en Amérique centrale, et en Asie afin d'améliorer les conditions de travail des femmes travailleuses des maquilas et leur obtenir un salaire minimum pour vivre. Son principe de base est que dans une économie mondiale, il est essentiel que les groupes du Nord et du Sud joignent leurs forces et défendent le droit à un emploi digne pour tous. En effet, tout le monde peut aspirer à un emploi digne, des conditions de travail et un salaire justes ainsi qu'à un environnement de travail sain.

Le MSN établit la solidarité à travers des campagnes, des actions de lobbying auprès des gouvernements, des actions d'éducation et des partenariats internationaux.

Contact

Maquila Solidarity Network
606 Shaw Street
Toronto, Ontario, Canada M6G 3L6

Tél + 1 416-532-8584

Fax + 1 416-532-7688

Mail info@maquilasolidarity.org

Site web www.maquilasolidarity.org

... Pour en savoir plus sur le thème

WWW

Travailleuses du monde entier.

Le Women Working Worldwide travaille avec un réseau international d'organisations de travailleuses et de projets à destination des femmes au sein des syndicats. Sa principale mission est de soutenir les droits des femmes employées dans les chaînes de production internationales qui fournissent le Royaume-Uni et d'autres pays européens en biens de consommations comme les produits alimentaires et les vêtements.

Info

MMU Manton Building
Rosamond Street West
Manchester M15 6LL
Royaume-Uni

Tél + 44 (0)161 247 1760

Mail info@women-ww.org

Site web

www.poptel.org.uk/women-ww

REMTE

(Amérique latine)

Réseau latino-américain des femmes qui transforment l'économie.

REMTE coordonne les réseaux et plateformes nationales de 11 pays d'Amérique latine. Son but est d'aider les femmes à comprendre et porter un regard critique sur l'économie, et d'encourager l'élaboration d'alternatives basées sur la justice économique et l'égalité des sexes. Le site réunit leurs prises de positions, des publications, des documents de campagne, dont beaucoup sont consacrés aux aspects négatifs des accords de libre échange sur les femmes.

Info

Grupo Género y Economía, Perú
Représentante : Rosa Guillén
Jr. Almirante Guisse 1149
Lima 11 - Perou

Tél/Fax + 511 265 8540

Mail mujecon@terra.com.pe

Site web www.remte.org

WIEGO

Women in Informal Employment : Globalizing and Organizing.

WIEGO est un réseau de recherche et de politique qui cherche à améliorer la condition des travailleuses dans l'économie informelle par de meilleures statistiques, études, programmes et politiques. Il produit des statistiques et des analyses de politiques sur l'économie informelle à destination des O.N.G., des instituts de recherche, des gouvernements et des agences de développement international.

Info

Carr Centre for Human Rights
Kennedy School of Government
Harvard University
79 John F. Kennedy Street
Cambridge MA 02138 - USA

Tél +1 617 495 7639

Fax +1 617 496 2828

Mail wiego@ksg.harvard.edu

Site Web <http://www.wiego.org>

Sur le mouvement piqueteras en Argentine

Depuis le début, et bien que on aie toujours parlé des piqueterOS et des chôMEURS, dans les organisations piqueteras, 70% sont des femmes !

Lire sur internet La lutte des femmes piqueteras argentines « Cuando callas te ves mas hermosa », par Eva Amorin, Article tiré de Proyectos 19/20, numéro 13, mars 2005, traduction de Fab, santelmo@no-log.org

OIT

Organisation internationale du travail.

Le Bureau pour l'égalité des sexes coordonne le plan d'action et le réseau Genre de l'OIT. Il s'agit d'une équipe mondiale de spécialistes confirmés en matière de genre, de coordinateurs de secteur et de points focaux sur le genre. L'organisation suit une politique d'intégration du genre dans l'ensemble de ses programmes de soutien aux droits, à l'emploi et à la protection sociale des travailleurs. L'OIT présente sa stratégie d'intégration du genre et une boîte à outils en ligne.

Info

4, route des Morillons
CH-1211 Genève 22
Suisse

Tél + 41 22 799 7879

Fax + 41 22 799 7657

Mail wirth@ilo.org

Site web

www.ilo.org/dyn/gender/gender.home

Activités du Réseau Palabras

Évaluation de la revue Palabras : 10 ans déjà !

Une évaluation a été réalisée par une équipe de six stagiaires étudiants en communication : Pauline Bandin, Carroll Fallon, Bertrand Leplae, Sophie Pochet, Stéphane Ronlez et Sandrine Scheuer. Pour la faire, un questionnaire a été envoyé par mail et 60 d'entre eux sont revenus. Pour prolonger cette recherche, nous glissons une version papier du questionnaire et nous vous demandons instamment de nous renvoyer le questionnaire rempli !

Les stagiaires ont émis une série de recommandations et de propositions pour les 10 ans de la revue Palabras. Ceux-ci se préparent pour début 2007.

Nouvelles du projet RAAC Palabras

Réseau d'Action et d'Apprentissage Communautaire sur le genre

- La diffusion de la Campagne de sensibilisation et de plaidoyer « **Mondialisation – les nouvelles formes de violence de genre** » élaborée par CECYM (Silvia Chejter : info@cecy.org.ar) lancée en novembre dernier s'est poursuivie en 2006. La brochure est désormais disponible en trois langues (français, espagnol et portugais) sur le site www.palabras.info. N'hésitez pas à la diffuser autour de vous !
- Les Actes du séminaire de Kinshasa d'octobre 2005 intitulés « **Les nouveaux enjeux du développement pour les femmes en Afrique** » sont disponibles sur Internet à partir de l'adresse www.mondefemmes.org. Un document de plaidoyer a été élaboré.
- Le **séminaire international** de cette année a été co-organisé avec ACSUR-Las Segovias et a eu lieu à Barcelone du 26 au 28 octobre. Il a porté sur l'échange de méthodologies de sensibilisation et de formation en genre et a réuni les partenaires du projet, les partenaires latino-américains d'ACRSUR ayant participé à la recherche-action formative, ainsi que d'autres acteurs clé. Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à contacter Sonia Tomas à l'adresse generecat@acsur.org

- **Différents outils** ont été produits (notamment dans la collection « **Les essentiels du genre** ») ou traduits, d'autres sont en cours de traduction. Il est désormais possible de télécharger Les essentiels du genre n°1 « concepts de base » en portugais à partir du site web du RAAC. Ce même numéro ainsi que le n°2 « Outils de l'approche genre » seront disponibles en espagnol sous peu.

- Le Monde selon les femmes a traduit et mis à jour un outil élaboré par Hegoa à l'intention des jeunes intitulé « **L'égalité ça s'attrape !** » (document PDF bientôt sur le site web du Monde selon les femmes et sur cd-rom).



- « **Participation et citoyenneté des femmes au Nord et au Sud** » : un photo-langage sur la participation citoyenne.



- En ce qui concerne les activités liées au développement durable, Le Monde selon les femmes a produit une animation Flash intitulée « **Développement Durable, elles osent, elles proposent !** », qui est disponible sur cd-rom. Dans ce contexte, un partenariat est prévu avec ENDA PRONAT (Sénégal) et RECIF (Burkina Faso), en vue de l'élaboration d'une vidéo se penchant sur des thématiques en lien avec le développement durable. Un échange de vues est prévu et nous serons heureux/ses d'entendre vos commentaires, via la page de discussion : ddmondefemmes.hautetfort.com



Renseignements complémentaires et commandes à l'adresse suivante : www.mondefemmes.org

- Nous cherchons aussi à mettre sur pied une base de données des personnes et des organisations ressources dans le domaine du genre et du développement : toute information à ce sujet sera la bienvenue. Enfin, le site Internet du projet (www.palabras.info) continuera d'être enrichi au fil des activités et des échanges tout au long du projet.
- Pour plus de renseignements ou si vous souhaitez être tenu/e au courant en ce qui concerne le projet en général, n'hésitez pas à contacter Stefania Del Zotto : stefania@mondefemmes.org

La revue Palabras

Tous les numéros publiés sont accessibles en version pdf sur notre site web :
www.mondefemmes.org/publications/palabras.htm

n° 0 sur les violences contre les femmes : « Quand une femme dit non, c'est non ! »

n° 1 sur l'agriculture durable : « Cultiver l'égalité aux champs »

n° 2 sur l'emploi : « Sans travail pas d'argent, sans argent pas d'indépendance »

n° 3 sur la santé et les droits reproductifs : « La liberté prend corps »

n° 4 sur la citoyenneté : « Le droit d'avoir des droits »

n° 5 sur les femmes dans la ville :

« Les femmes dans la ville : de l'oppression à l'expression »

n° spécial : Actes de la Rencontre Palabras de novembre 98

n° 6 sur les organisations d'appui aux femmes :

« Organisations et réseaux d'appui aux femmes »

n° 7 spécial sur la « Marche mondiale des femmes »

n° 8 sur la création artistique : « L'art au féminin »

n° 9 sur les formations : « Formation : les portes s'ouvrent »

n° 10 sur la migration : « Femmes en migration »

n° 11 sur l'information :

« Femmes et information : radios communautaires et internet »

n° 12 sur les conflits : « Femmes victimes des conflits, actrices de paix »

n° 13 sur l'accès à la terre : « Femmes rurales et accès à la terre »

Appel à contribution

Le prochain numéro de Palabras (2007) portera sur le crédit.

Si vous avez une idée de récit, contacter Hélène Ryckmans à l'adresse :

palabras@mondefemmes.org

Les récits collectifs devraient être structurés selon le canevas disponible sur le site ou sur simple demande. Les textes, en espagnol ou en français, comporteront environ cinq pages et seront transmis en version électronique. Seront joints une version papier du logo (si vous en avez), les coordonnées du groupe et des photos (version papier ou numérique en définition 300 DPI).

© Le Monde selon les femmes

La reproduction des articles est vivement conseillée moyennant citation de la source et envoi d'une copie à l'éditrice.

« Parce qu'on nous condamne
au silence, je crie là et ici »

Luz Garcia Ocampo

Palabras/Palabres est édité avec l'aide et le soutien de :

- La Commission Européenne – Ligne B7-6000 – dans le cadre du projet RAAC
- La Direction générale de la coopération internationale (Belgique)
- La Fondation Talithakoum
- Le Ministère de la Communauté française de Belgique - Direction de l'égalité des chances

Le Monde selon les femmes

Rue de la Sablonnière, 18
B - 1000 Bruxelles - Belgique

Tél 32 2 223 05 12

Fax 32 2 223 15 12

Mail palabras@mondefemmes.org

Site web www.mondefemmes.org



Ce document a été réalisé avec l'aide financière de l'Union européenne. Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité du Monde selon les femmes et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'Union européenne.

ISSN 1372 - 598X